



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse

Présentation du contrat de relance et de transition écologique de Bordeaux Métropole

08 septembre 2021

Le contrat de relance et de transition écologique est un nouveau type de contrat au service des territoires

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont été institués par le Gouvernement en novembre 2020 afin d'associer les collectivités à la mise en œuvre du plan de relance et de les accompagner vers un modèle de développement résilient sur les plans écologique, social et économique.

La territorialisation de la relance permet de financer dans chaque territoire des projets adaptés aux besoins des habitants. En fixant des orientations sur une période de 6 ans, le CRTE ancre l'action publique dans une perspective de moyen et long terme et fait converger les investissements de l'État et des collectivités en faveur de projets structurants pour le territoire.



Le CRTE de Bordeaux Métropole, signé entre l'État et la métropole, s'appuie sur quatre orientations stratégiques :

- le développement et le rayonnement économique ;
- la transition écologique et énergétique ;
- la cohésion sociale et la culture ;
- la cohésion territoriale.

Chaque année, ces orientations seront concrétisées par la mise en œuvre de projets portés par la métropole et les communes qui la composent, avec le soutien financier de l'État.

À travers le CRTE, l'Etat s'engage massivement pour la relance de l'économie dans la métropole

Dans le cadre du plan de relance, l'État s'est engagé à investir près de **143 millions d'euros** sur le territoire de la métropole, dont 123,2 millions d'euros dédiés à la transition écologique et 19,6 millions dédiés à la cohésion sociale et à la culture :

4M€



4 millions d'euros sont consacrés au développement des mobilités, avec la construction de pistes cyclables et l'aménagement des voies de circulation ;

1,1M€



1,1 million d'euros sont alloués à des projets de végétalisation ;

87,5M€



87,5 millions d'euros vont à la rénovation énergétique des bâtiments, notamment des écoles et des équipements sportifs ;

30,6M€



30,6 millions d'euros sont consacrés la gestion des ressources en eau ;

10,7M€



10,7 millions d'euros vont à la rénovation d'équipements culturels et sportifs ;

6,2M€



6,2 millions d'euros bénéficient à la préservation du patrimoine ;

2,7M€



2,7 millions d'euros sont alloués au numérique.



L'État et Bordeaux Métropole préparent l'avenir du territoire en investissant ensemble dans des projets structurants.

Le dynamisme de la métropole, qui attire 20 000 nouveaux habitants chaque année, nécessite d'investir dans les infrastructures pour répondre aux besoins des habitants en matière de mobilité, de logement, d'emploi et d'environnement. Le CRTE anticipe l'évolution des besoins de la métropole et y apporte des réponses opérationnelles.



EN MATIÈRE DE LOGEMENT :

Compte tenu de l'attractivité de la Gironde et de Bordeaux Métropole, les besoins sur la métropole sont estimés entre 3 000 et 3 500 logements sociaux par an. Le CRTE mobilise l'ensemble des acteurs autour de la production de logements et de logements sociaux. Il fixe l'objectif de créer 50 000 logements autour des axes de transports en commun, pour assurer la mobilité des habitants.

→ En 2021, l'État consacre **6,8 millions d'euros** au soutien à la construction de logements sociaux dans la métropole.

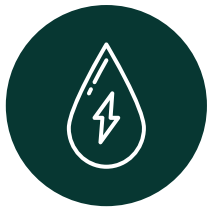


EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

Le CRTE accélère le développement des mobilités douces, avec la création de nouvelles pistes cyclables et la résorption des discontinuités cyclables.

→ En 2020 et 2021, l'État a investi **1,4 millions d'euros** en soutien à l'aménagement de pistes cyclables à Bordeaux, Bègles et Gradignan.

→ Pour 2022, l'État s'est engagé à soutenir 6 nouveaux projets de pistes cyclables portés par la métropole à Pessac, Bordeaux, Gradignan, Parempuyre et Villenave d'Ornon.



EN MATIÈRE DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS :

Une large place a été faite dans le CRTE à la rénovation énergétique des bâtiments de l'État et des collectivités dans la métropole, afin de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer le confort des usagers.

→ Par exemple, **l'État soutient à hauteur de 855 970 euros la rénovation et l'extension de l'école élémentaire Jean Rostand à Lormont**, pour un projet estimé à **1,7 millions euros**. L'isolation du bâtiment et les travaux sur les systèmes de chauffage et de climatisation permettront une diminution de la consommation énergétique des bâtiments de 71 %. Les travaux contribueront ainsi à une amélioration significative des conditions d'accueil des élèves.



EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE :

L'État soutient la rénovation des équipements artistiques et sportifs dans les communes de la métropole. Par exemple, **l'État cofinance à hauteur de 916 280 euros la rénovation du centre de pratiques artistiques de Cenon**, sur un total de **2,6 millions euros**. Ce centre comprend l'école de musique municipale ainsi qu'un pôle associatif.



EN MATIÈRE CULTURELLE :

Le CRTE porte de nombreux projets d'entretien du patrimoine, de modernisation des équipements permettant la diffusion du spectacle vivant et des arts visuels, ainsi que de rénovation des écoles supérieures dans le domaine des arts.

→ **L'État investit pour la restauration de la flèche Saint-Michel à Bordeaux**, à hauteur de **2,1 millions d'euros**, sur un projet d'un montant de **4,1 millions d'euros**. La restauration de la flèche et du clocher est un grand projet, réalisé en plusieurs étapes. L'État et les collectivités contribuent ensemble à l'entretien de cet emblème bordelais.

→ **L'État s'est également engagé à soutenir à partir de 2022 la rénovation du Musée des arts décoratifs et du design (MADD) à Bordeaux**, en finançant **2,8 millions d'euros** d'investissements, sur un total estimé **entre 8 et 11 millions d'euros**. Le projet prévoit la rénovation des deux bâtiments (l'ancienne prison et l'Hôtel de Lalande) et inclut la formalisation d'un nouveau projet scientifique et culturel pour le musée.

Pour la préfète de la Gironde, Fabienne BUCCIO, **l'action publique doit s'insérer dans une perspective de long terme et assumer un rôle de prospective**. Le CRTE est un outil qui contribue à assurer cette anticipation des enjeux du territoire et qui propose des projets concrets pour répondre aux besoins des habitants.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



CONTACTS PRESSE

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine
Bureau de la communication interministérielle

Sophie BILLA

Tél : 05 56 90 60 18 – 06 07 62 05 99 / pref-communication@gironde.gouv.fr

[@PrefAquitaine33](https://twitter.com/PrefAquitaine33) | [/PrefetNouvelleAquitaine33](https://www.facebook.com/PrefetNouvelleAquitaine33)

Bordeaux Métropole

Sophie TRACOU

Tél : 05 56 93 68 69 – 06 07 83 75 17 / stracou@bordeaux-metropole.fr

Benoît JAVOT

Tél : 05 56 93 85 59 – 06 32 55 15 80 / bjavot@bordeaux-metropole.fr